Le journal
communal
d'**OFFWILLER**
Été 2011 n°25



Vive les vacances au village...

Le mot du maire..... p.2
Notre village s'équipe... p.3
La vie dans notre village p.10
Le saviez-vous? p.21
La nature à Offwiller.... p.24
Le calendrier..... p.27
Nos aîné(e)s..... p.28

Mes chers Concitoyens,

Notre village a revêtu son habit d'été ! Cela fait maintenant plusieurs semaines que des mains expertes s'affairent dans les rues et sur les places publiques pour les habiller de fleurs aux multiples couleurs : celles des agents communaux qui ont une nouvelle fois réalisé un travail remarquable, mais également celles des nombreux bénévoles dont l'aide est considérable ! Ce fleurissement, chaque Nekel doit en être fier. Il embellit notre commune pour notre plus grand bonheur et pour celui des nombreux touristes, automobilistes ou simples badauds qui sillonnent nos rues. Qu'il me soit permis une nouvelle fois de remercier mon prédécesseur, Pierre Diffiné qui, avec ses collègues d'antan et son épouse, a su promouvoir et développer le fleurissement jusqu'à l'obtention récente d'une deuxième fleur au palmarès des villes et villages fleuris de France. C'est dire qu'au fil de toutes ces années, les fleurs ont intégré l'identité d'Offwiller, à l'instar de notre *Schieweschlawe* ou encore de notre Musée ! À présent, et durant tout l'été, il faut les entretenir et les arroser. C'est un travail de longue haleine : fort heureusement, nos agents peuvent compter chaque année sur le renfort des membres de l'associations Nekel !



Ce tableau comporte cependant une ombre : depuis quelque temps, des personnes sans scrupule volent nos fleurs, parfois même avec leurs bacs ! À vrai dire, ce phénomène n'est pas propre à Offwiller. Bon nombre de communes situées dans le canton ont également été victimes de pareils méfaits. J'ai honte pour ces gens… Certes, en argent, le préjudice n'est pas bien important. Mais, humainement, voler le bien pour lequel des personnes ont bénévolement donné leur temps et leur enthousiasme me révolte. Je suis déterminé à retrouver ces voleurs et à obtenir leur condamnation. La tâche ne sera pas facile, mais justice sera faite !

Fort heureusement, ces comportements irrespectueux ne sont pas de nature à effacer les très nombreuses raisons que, nous autres élus, avons eu d'être satisfaits au courant de ce premier semestre 2011 : le cachet de la place de la Houlette nouvellement aménagée, la fonctionnalité du site de la Bruck récemment restructuré, la célérité avec laquelle avancent les différents dossiers défendus par la municipalité, l'obtention inespérée de subventions, le succès des fêtes organisées dans le village, le dynamisme de nos associations, le maintien de nos écoles, la pérennité de nos commerçants, la montée en Division I de nos footballeurs… Ce sont là autant de constats qui nous poussent à poursuivre notre action !

Aussi, je vous invite à profiter pleinement de notre village durant vos congés. L'été 2011 s'annonce chaud et sec. Déjà, bon nombre de départements connaissent la sécheresse et il n'est pas exclu que le Bas-Rhin ne vienne pas compléter la liste si ces températures élevées devaient perdurer. D'ores et déjà, ayons trois réflexes citoyens : économiser l'eau, s'interdire à faire du feu en forêt et à proximité de celle-ci, et se préoccuper des personnes âgées isolées qui habitent dans notre proche entourage. Je veux cependant vous rassurer : s'agissant de l'eau potable, le risque de pénurie est extrêmement faible à Offwiller. Depuis plusieurs semaines, nos sources sont contrôlées très étroitement par le Comité départemental « Sécheresse » piloté par la Préfecture. Or celui-ci a observé que, même durant les périodes les plus chaudes de ces derniers mois, les débits de nos sources n'ont jamais varié.

L'été est également propice aux nuisances de toute sorte : musique jusqu'à tard dans la nuit, tondeuse les dimanches au petit matin, dépôts sauvages de déchets, scooters qui grondent la nuit dans les rues du village… Je compte sur le civisme de chacun ! Au besoin, je mettrais en œuvre les importants pouvoirs de police qui me sont légalement reconnus, le Maire étant, aux yeux de la loi, le garant de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique.

En cette période estivale, permettez-moi de vous souhaiter de très belles vacances ! Que les jours qui vont venir vous procurent, à vous ainsi qu'à toute votre famille, de nombreux moments de bonheur et de détente.

Votre Maire, Patrice HILT

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTRETENIR AVEC LE MAIRE :

- venez à ses permanences (tous les vendredis soirs de 17h à 18h30, en mairie)
- prenez rendez-vous avec lui (en téléphonant à la mairie).

LES PROJETS RÉALISÉS

PRESBYTÈRE

Les volets du presbytère ont été refaits à neuf. Un temps, la municipalité avait réfléchi à leur remplacement intégral. Fort heureusement, sur l'avis d'un spécialiste, l'état général des volets était encore très satisfaisant de sorte qu'il suffisait de les décaper, les réparer le cas échéant, et les repeindre. Coût de l'opération : 4 500 euros.



RÉNOVATION DU SENTIER

Il relie la place de la mairie au nouveau lotissement Les vergers. Cette réalisation s'inscrit parfaitement dans l'environnement en raison des matériaux choisis (pierres de taille, grés des Vosges, pavés vieillis…). Elle était indispensable afin de permettre aux badauds, petits et grands, de rejoindre le centre du village en toute sécurité (écoles, commerce, mairie…). La partie haute du sentier n'a pu être refaite pour l'instant en raison de contraintes juridiques et techniques. Coût de l'opération : 25 000 euros.



DES MATÉRIAUX LOCAUX ONT ÉTÉ PRIVILÉGIÉS

SITE DE LA BRUCK



À CÔTÉ DU PARKING POUR POIDS LOURDS, UN ESPACE DE STOCKAGE DU BOIS DE CHAUFFAGE A ÉTÉ CRÉÉ À DESTINATION DES ADMINISTRÉS.

Les travaux ont débuté à l'automne 2010 et se sont terminés en début d'année 2011. Le site est maintenant opérationnel : à l'avant est situé un parking pouvant accueillir cinq à six poids lourds ; la partie clôturée correspond tout à la fois à un site de stockage du matériel de la commune et à un centre de tri sélectif pour déchets verts (lequel n'a pas encore ouvert ses portes au public) ; enfin, sur le côté gauche est situé un espace de stockage du bois de chauffage pour les administrés n'ayant pas assez de place chez eux. Pour réaliser l'ensemble de ces travaux, un avenant au marché de départ a dû être réalisé en raison de l'instabilité du sol révélée par le chantier. Le résultat final est très satisfaisant et extrêmement fonctionnel, ce qui était précisément recherché par les élus. Coût de l'opération : 80 000 euros. Après plusieurs refus, et sur l'insistance et l'argumentation de la municipalité, ce projet a finalement été subventionné par le Conseil Général du Bas-Rhin à hauteur de 14 000 euros.



LE NOUVEL ESPACE, QUI S'ÉTEND SUR PLUSIEURS DIZAINES D'ARES, A ÉTÉ OPTIMISÉ AU MAXIMUM.

CURAGE DE CERTAINS FOSSÉS

La municipalité a décidé d'établir un plan pluriannuel de curage des fossés qui jouxtent certaines routes vicinales et chemins d'exploitation. L'objectif est de permettre un parfait écoulement des eaux pluviales. Ainsi, chaque année, des travaux de curage seront engagés. Cette année, de tels travaux ont déjà eu lieu à différents endroits du ban communal. Coût de l'opération : 2 000 euros.



DANS LA RUE DU DAHN, LA COMMISSION COMMUNALE A DÉLIMITÉ LES TRAVAUX À RÉALISER CETTE ANNÉE.



DANS LE MÊME TEMPS, LES ACCOTEMENTS ONT ÉTÉ TAILLÉS POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE CIRCULATION DES VÉHICULES ET ENGINS D'EXPLOITATION AGRICOLE.

INSTALLATION DE BUTS DE BASKET SUR LA PLACE DE LA HOULETTE

Coût de l'opération : 2 000 euros subventionnés par l'État à hauteur de 25%.



L'INSTALLATION RESPECTE LES NORMES DE SÉCURITÉ.

INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX ET D'UN MOBILIER URBAIN

sur la place de la Houlette. L'aire de jeux se compose d'une balançoire, d'une bascule, d'un toboggan et de deux jeux à ressort. D'autres éléments pourront y être ajoutés dans les années à venir. L'opération a été subventionnée par le Conseil Régional à près de 40%.





ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LES AGENTS TECHNIQUES

La municipalité a décidé d'acquérir une faucheuse/broyeuse d'accotement (coût : 6 550 euros) ainsi qu'un aspirateur à feuilles professionnel (coût : 2 500 euros) à destination des agents techniques de la commune.

PLANTATION D'ARBRE DANS LA RUE DES BERGERS

L'an dernier, un banc public avait été installé dans la rue des Bergers, pour le plus grand bonheur de ses riverains. Pour offrir à ces derniers un peu d'ombre en période estivale, un arbre a été planté à proximité.



OPTIMISATION DU 1er ÉTAGE DE L'ATELIER MUNICIPAL

L'installation du nouveau magasin de stockage est maintenant terminée. À présent, cet espace de près de 200 m² est entièrement optimisé et permet un meilleur stockage du matériel et outils employés par les agents communaux. Coût de l'opération : 8 650 euros.



LES RAYONNAGES EN COURS D'INSTALLATION.



UN RANGEMENT OPTIMISÉ.

REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTRÉE

de la maison forestière du Diezthal. Les anciennes portes étaient vétustes. Les élus ont donc décidé de les remplacer. Coût de l'opération : 5 292 euros.

AMÉNAGEMENT DE LA SORTIE ARRIÈRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Souhaitée depuis de longue date par les écoliers et le personnel enseignant, la municipalité a décidé d'aménager la sortie arrière de l'école maternelle. Les travaux consisteront à égaliser le terrain, installer des bordurettes puis couvrir le tout d'une couche d'enrobés. Coût de l'opération : 8 425 euros. D'importantes subventions ont pu être obtenues.

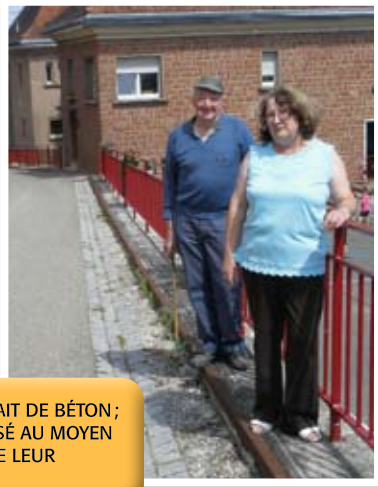


LES ENFANTS EMPRUNTENT TRÈS SOUVENT L'ACCÈS ARRIÈRE DU BÂTIMENT.

RÉFECTION DU SOCLE DE LA REMBARDE

située dans la rue des Écoles.

Ce socle ne cessait de s'effriter. Pour garantir sa stabilité, les élus ont opté pour un socle en pavés. Coût de l'opération : 2 600 euros.



L'ANCIEN SOCLE ÉTAIT FAIT DE BÉTON ; LE NOUVEAU EST RÉALISÉ AU MOYEN DE PAVÉS EN RAISON DE LEUR ROBUSTESSE.

RÉFECTION DES NIDS DE POULE

En raison de la rudesse du dernier hiver et de l'épandage de sel de déneigement, de nombreux nids de poule se sont créés dans plusieurs rues du village (rue des Bergers, rue Hanau-Lichtenberg, rue de Rothbach…). Les travaux de réfection, nécessaires pour garantir la sécurité des biens et des personnes, se sont élevés à 6 700 euros.

MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE ENTRE LE TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DES FOOTBALLEURS ET LA PLACE DE LA HOULETTE

Cette clôture, d'une hauteur de 2 m, protège non seulement les arbustes qui ont été plantés tout autour de la place de la Houlette, mais également les véhicules qui y stationnent le dimanche. Coût de l'opération : 1 100 euros. À terme, l'Association Sportive d'Offwiller envisage également d'installer un pare-ballon (6m de hauteur) derrière le but du terrain d'entraînement qui donne sur la place de la Houlette.



EN ARRÊTANT LES BALLES DES FOOTBALLEURS, LA CLÔTURE PROTÈGE LES PLANTATIONS ET LES AUTOMOBILES.

LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

INSTALLATION D'ABRIBUS DANS LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Trois abribus seront installés :

- le premier à l'intersection de la rue de Rothbach et de la rue Hanau-Lichtenberg (dimensions 3 m x 1,16 m) ;
- le second à l'intersection de la rue de la Libération et de la rue du Stade (dimensions 4,5 m x 1,16 m) ;
- le troisième à l'intersection de la rue de la République et de la rue des Mineurs (dimensions 3 m x 1,16 m).

Ils permettront notamment aux écoliers de s'abriter en cas de pluie. Les élus ont choisi un matériel de qualité dénué de toutes options en raison des risques de vandalismes. Coût de l'opération : 13 600 euros subventionnés à hauteur de 29% par le Conseil Général du Bas-Rhin. Ce projet a été mené à terme par le Conseil municipal des Jeunes.



LES ABRIBUS, DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, SERONT NÉANMOINS SOBRES EN RAISON DES RISQUES DE VANDALISME.

REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Courant avril 2011, la chaudière de l'école maternelle est tombée en panne avec une impossibilité de la réparer. Après de nombreuses hésitations au sein du Conseil municipal entre une chaudière à copeaux de bois et une chaudière à fioul, les élus ont finalement opté pour une chaudière à fioul en raison de la destination du bâtiment à chauffer. Par ailleurs, le devenir de notre école maternelle reste incertain dans les années à venir, en raison d'une diminution continue d'enfants scolarisés au sein de Regroupement Pédagogique Intercommunal Offwiller-Rothbach. Coût de l'opération : 5 571,50 euros HT.

RÉFECTION DES CHEMINS FORESTIERS

La municipalité a décidé de lancer d'importants travaux de remise en état des chemins d'exploitation qui jalonnent la forêt communale. Au total, près de 25 kilomètres de chemins connaîtront des travaux de réhabilitation ces prochaines années avec, le cas échéant, l'installation de buses d'évacuation de l'eau et/ou création d'un fossé. De larges saignées seront également réalisées dans l'ensemble des chemins afin de permettre une parfaite évacuation de l'eau pluviale. Pour 2011, la première tranche des travaux s'élèvera à près de 10 000 euros.



AVEC LES ÉLUS, LE FORESTIER M. PIOLI A VISITÉ LES FUTURS CHANTIERS.

MISE EN COULEUR DE LA FAÇADE PRINCIPALE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette façade mérite un coup de rajeunissement. Coût de l'opération : 4 560 euros.

REJOINTOIEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES

Ces travaux sont rendus nécessaires pour garantir la stabilité et la pérennité de l'ouvrage. Coût de l'opération : 6 585 euros. D'importantes subventions ont été obtenues.



LA NOUVELLE COULEUR N'A PAS ENCORE ÉTÉ CHOISIE.



LES TRAVAUX VISENT À GARANTIR LA STABILITÉ DU MUR DE SOUTÈNEMENT.

RÉHABILITATION DU SITE DE L'ASPENTHAL

Situé en forêt d'Offwiller, dans la vallée de la Zinsel, le site de l'Aspenthal a été retenu par l'État pour une réhabilitation complète. Cette zone est placée en zone de protection appelée Natura 2000. Les travaux consisteront à rétablir le ruisseau, le lit naturel du ruisseau de l'Aspenthal sur environ 300 mètres et d'y supprimer tous les obstacles qui empêchent les poissons de le remonter. Le chemin d'exploitation sera lui aussi déplacé pour partie. L'objectif de l'opération est de sauvegarder la faune et la flore qui, en cet endroit, est qualifiée d'exceptionnelle par les instances européennes. À terme, des truites et écrevisses s'approprieront à nouveau le ruisseau. Coût de l'opération : 33 000 euros entièrement financés par l'État. Les travaux débuteront fin août et dureront quatre semaines.



LE SITE DE L'ASPENTHAL, DANS LA VALLÉE DE LA ZINSEL.

RÉFECTION DE LA RUE DU DAHN

Cette rue, principalement destinée à l'exploitation agricole, présente des signes de vétusté. Pour y parer, la municipalité a décidé d'y engager d'importants travaux, lesquels consistent en un goudronnage et un gravillonnage. Cette opération a déjà fait ses preuves sur d'autres chaussées du village. Coût de l'opération : 11 500 euros fortement subventionné par le Conseil Général du Bas-Rhin.

RENFORT

L'état de santé de notre agent communal Denis Olivo ne lui permet pas encore de reprendre le travail. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Parce que les travaux à réaliser dans la commune sont nombreux et extrêmement divers, la municipalité a décidé d'embaucher pour un an - à compter du 6 juillet 2011 - M. Michel BUHIN domicilié à Reichshoffen. M. BUHIN, âgé de 21 ans, a des compétences avérées dans l'entretien des espaces verts ou encore dans la peinture intérieure/extérieure. Il a été embauché à hauteur de 20 heures par semaine, dans le cadre d'un contrat aidé. En effet, l'État prend en charge 85% du salaire ainsi que l'ensemble des charges sociales. Au final, cette embauche coûte à la commune moins de 2 000 euros pour une année entière !

Dans le même temps, et comme les années précédentes, deux vacanciers compléteront l'équipe technique. Ont été recrutés, sur décision du Conseil municipal : Florent FOISSET pour le mois de juillet et Nicolas BALTZER pour le mois d'août.



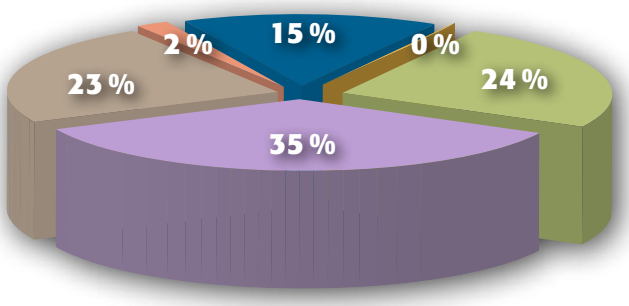
Michel BUHIN



LA ROUTE COMPORTAIT D'IMPORTANTES FISSURES, DE NATURE À COMPROMETTRE SA STRUCTURE.

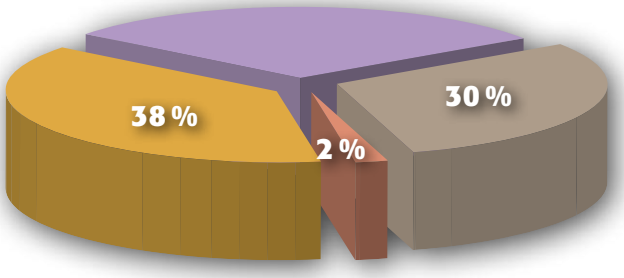
LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



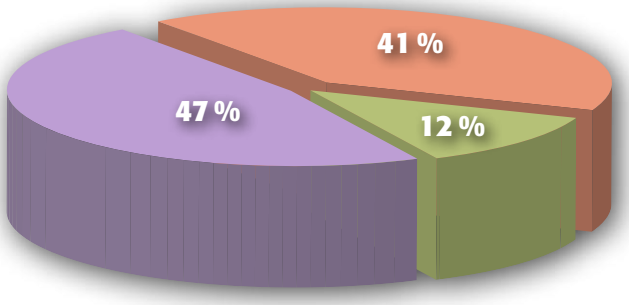
- Atténuations de charges
- Exédent de fonctionnement
- Autres produits de gestion courante
- Produits de services
- Impots de taxes
- Dotations, subventions et participations

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



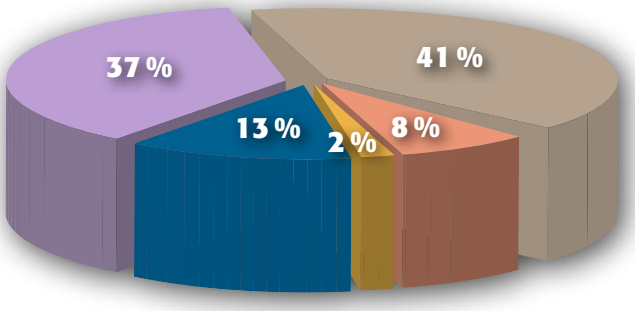
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financière

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Dotations
- Subventions de l'État
- Emprunts

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Frais d'études
- Acquisitions
- Déficit d'investissement reporté
- Constructions - Voirie
- Emprunts et Dettes

À L'ÉCOLE MATERNELLE

Chanter et faire de la musique : c'est vraiment fantastique !

À l'école maternelle, des comptines,
on en connaît plein.
Il y a celles qu'on aime un peu
et celles qu'on aime bien.

Une de nos préférées s'intitule :
Quand j'suis dans ma classe.

Quand j'suis dans ma classe,
j'aime bien, j'aime bien,
Quand j'suis dans ma classe,
j'aime bien les coins !

(Refrain)

Le coin d'la cuisine,
On y fait des tartines,
Le coin d'la peinture,
On y fait des coulures...

Ou encore : Ce matin dans la rue

Ce matin dans la rue, on a vu :
Une chouette qui mettait ses lunettes,
Un oiseau qui faisait du vélo,
Un lapin perché sur un sapin...



LES LAPINS DANS LE JARDIN DE L'ÉCOLE, EN COMPAGNIE DE PÂQUERETTE, NOTRE VACHE BLANCHE ET VIOLETTE



COULURES DANS LE COIN PEINTURE DE NOTRE ÉCOLE.

Si les airs sont vraiment très entrainants,
Nous aimons frapper dans les mains en chantant !
Et, si nous trouvons que ça ne suffit pas,
Nous tapons aussi fort des pieds, parfois !

Alors, quand nous sommes vraiment trop excités,
La maitresse dit : "STOP ! On continue dehors, venez !"
Et on va s'installer avec maracas et cymbalettes,
Grelots, triangles et castagnettes,
À l'ombre parfumée du grand tilleul et là, gaiement,
Toute la joyeuse troupe y va de son instrument !

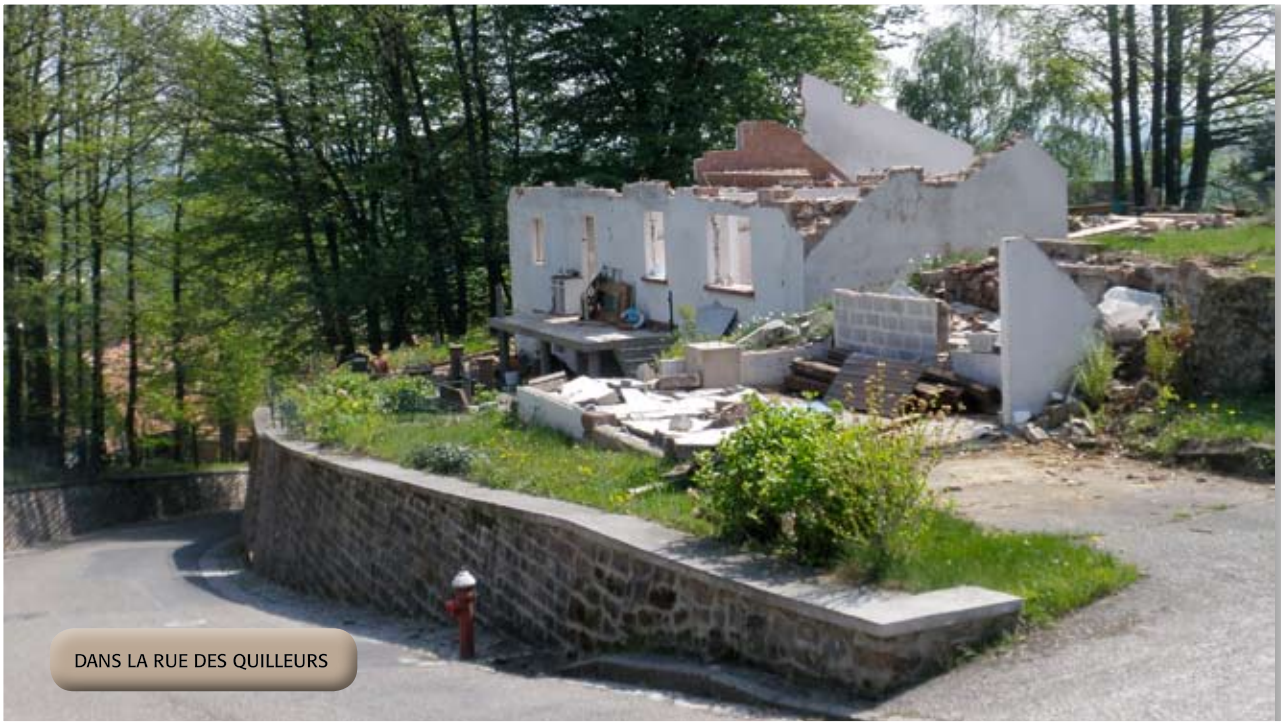
Mais une fois qu'on s'est arrêté, la musique n'est pas terminée,
Au-dessus de nos têtes, les oiseaux continuent à gazouiller.
Et sur les acacias et les châtaigniers en fleurs,
Les abeilles bourdonnent en chœur !

Autour de nous, plus discrets,
Mais eux aussi partis pour vibrer :
Gendarmes en escadrilles, lézards, fourmis
Cloportes, pinces oreilles, coccinelles,
Moucherons, pucerons, hannetons,
Araignées, bousiers et scarabées.

Tout aussi enthousiastes et grands supporters
De nos fantaisies musicales en plein air,
Les lapins bien installés dans les salades du jardin,
Et Pâquerette, vache blanche et violette, invitée d'un jour
Venue brouter l'herbe verte de notre cour.

Simone Kern et ses écoliers

CES MAISONS QUI N'EXISTENT PLUS...



DANS LA RUE DES QUILLEURS



DANS LA RUE DES TILLEULS

IDÉE REÇUE !

Le Code de l'Urbanisme n'exige un permis de démolition que dans les communes de plus de 3 500 habitants. Aussi, contrairement à une idée reçue, la démolition d'un bâtiment situé sur le ban communal d'Offwiller ne suppose aucun permis de démolition.

LES NAGEUSES D'OFFWILLER

En 1980, la ville de Niederbronn-les-Bains a ouvert au public sa nouvelle piscine.

Les élèves des écoles élémentaires des environs profiteront de cette ouverture pour s'y rendre régulièrement afin d'apprendre à évoluer sans peur dans le milieu aquatique et à nager sans crainte. Des générations entières d'enfants d'Offwiller ont donc fait leurs premières longueurs, culbutes ainsi que plongeons et sauts dans les bassins de cette piscine.

À l'initiative de Mme Oertlin, institutrice et directrice de l'école élémentaire d'Offwiller, fut créé alors un groupe de natation pour les femmes du village. Le but de ce groupe a été d'initier les femmes de tout âge à la nage, de les mettre à l'aise dans l'eau afin qu'elles puissent aussi bénéficier de cette piscine proche et accompagner sereinement leurs enfants.

Une quarantaine de femmes d'Offwiller, dont certaines ne savaient absolument pas nager, ont répondu à l'appel de Mme Oertlin, souhaitant bénéficier des bienfaits de l'eau et de la nage. Au départ, ces dames faisaient leurs premières armes dans le petit bassin, en même temps que le public.

Les années passant, la formule a changé. En effet, depuis plusieurs années, la piscine tout entière leur est réservée, chaque mercredi soir, après sa fermeture au public ! Les nageuses sont systématiquement encadrées par plusieurs maîtres-nageurs qualifiés.



Depuis 1999, le groupe est sous la houlette d'Elfriede Fauth, qui a repris le flambeau après Mme Oertlin. Elfriede Fauth fait parti du noyau d'origine avec Erna Hoffmann, Juliette Kuhn, Elisabeth Handwerk et Denise Werner. Aujourd'hui le groupe est composé de dames domiciliées à Offwiller mais également dans certains villages voisins, tels Reipertswiller, Oberbronn, Niederbronn ou encore Woerth.

Les séances se déroulent les mercredis soirs de 19h à 19h45, de septembre à décembre et de mars à juin. Chaque nageuse peut évoluer à son rythme et tous les âges sont représentés. Un repas convivial termine le cycle en beauté, au mois de juin, après la dernière séance.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier très chaleureusement Mme Elfriede Fauth qui, après 31 ans de présence et après 12 ans de gestion, quitte notre groupe.



Nous invitons toutes les dames et jeunes filles à venir nous rejoindre pour un moment sportif, mais également de détente, pour nager et profiter de toutes les activités des Aqualies de Niederbronn les Bains. Nous vous disons donc à bientôt. Rendez-vous au mois de septembre prochain pour la reprise des séances de natation (la date précise de la reprise sera communiquée par affichage) !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Sandra Saemann au 03 88 89 34 24

Pour le groupe de nageuses,
Sandra Saemann et Martine Haehnel

VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE

Belle performance d'une jeune fille native de notre village d'Offwiller ! Emma Saemann, 9 ans, a découvert le **tennis de table** au mois de septembre 2010 grâce à son père. Affiliée dès lors au CLTT-Menchhoffen, et après quelques mois d'entrainement, elle a participé les 26 et 27 mars 2011 au Championnat d'Alsace, tournoi régional, qui s'est déroulé cette année à Dettwiller, permettant de se qualifier pour le Championnat de France FSGT.

Médaillée d'or en double poussine avec sa coéquipière Lucine Fresch et médaillée de bronze en individuelle poussine, Emma Saemann s'est donc qualifiée pour le tournoi fédéral FSGT .

Lors de ces Championnats de France, réunissant de nombreux clubs de tout l'Hexagone se tenant cette année de nouveau à Dettwiller, lors du week-end de Pentecôte, la jeune pongiste a obtenu le titre de Vice-championne de France en double poussine, accompagnée à nouveau de Lucine Fresch. En simple, elle a terminé 6e.

Pour elle, une nouvelle saison de tennis de table démarrera en septembre 2011 à Menchhoffen.



BRAVO EMMA !

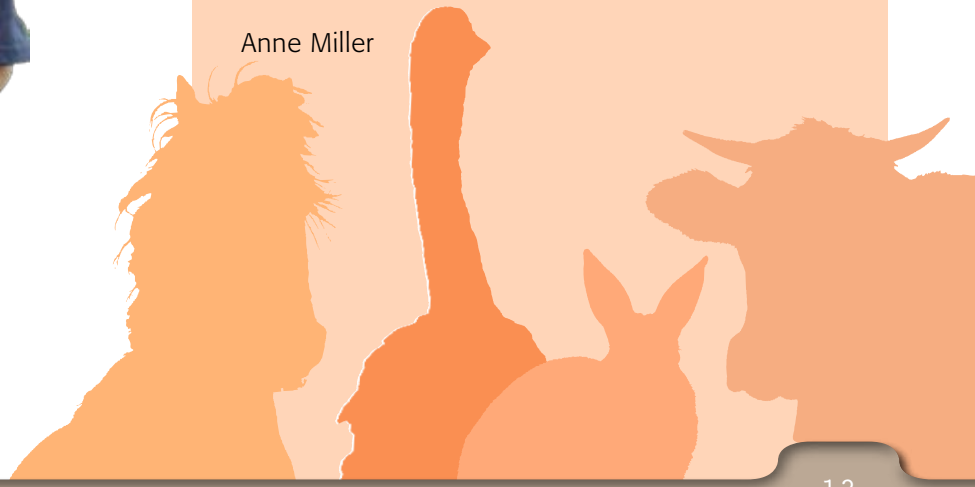
LE MALHEUR DES ANIMAUX

Le droit des animaux domestiques, sauvages
N'est pas vraiment respecté
Comment peut-on les tuer
Pour les manger etc.
Cela m'horrifie et me met en rage

Surtout dans certaines conditions
Qui sont inhumaines
Moi, qui suis contre ces procédures
Ces pauvres bêtes sont à notre bon vouloir
Pour qui nous prenons-nous ?

Bien sûr, pour les meilleurs, les plus forts,
les plus intelligents
Laissez-moi rire ! Je suis dégoûtée
et sûr du contraire
Pour certains, il n'y a que l'argent qui compte.
Nous les mangeons, les faisons souffrir
Pour leurs fourrures, certains vont même
en rire
Mai pas moi ! Il faut que cela cesse
Imaginez un instant que ce soit le contraire,
que l'on vous fasse la même chose
Qu'on fasse de vous ce que l'on veut
et qu'on ne puisse se défendre
Cela vous plairait-il ? Je suis sûr que non !
Posez-vous ces questions
Heureusement, il y a les associations
qui font valoir leurs droits
Mais cela ne suffit pas !
Réfléchissons une seconde.
Il doit en être ainsi dans le monde entier
Je fais le vœuxque cela soit fait et respecté

Anne Miller



A.S. OFFWILLER... NEWS !



Debouts, de gauche à droite :

Didier Karcher (Président) — Mathieu Cronimus — Gaetan Riffel — Jérémy Fauth — Loïc Cromer — Sacha Metz — Thomas Metz — William Karcher — William Singer — Jean-Michel Schmidt — Thierry Riffel (dirigeant) — Tharcisse Zimmer (coach)

Accroupis, de gauche à droite :

Yves Diebold (capitaine) — Stephane Wolf — Franck Mahler — Allan Leininger — Davy Norberto — Nicolas Wolf — François Staller — Hervé Metz — Jérémy Jacob

Après 16 années de relégation en 2e division, l'objectif de la saison 2010/2011 était de retrouver la 1re division.

Toutes les conditions étaient réunies pour réussir à atteindre l'objectif : un groupe de jeunes joueurs déjà de qualité, renforcé par un joueur du FR Haguenau et un joueur libre au mercato d'hiver, dirigé par Tharcisse Zimmer, entraîneur expérimenté, et Thierry Riffel délégué de l'équipe.

La première place du classement s'est disputée entre Schillersdorf, Wahlenheim, Bernolsheim et nous. C'est au cours de l'avant-dernière journée que tout s'est joué : Schillersdorf tombe à Langensoultzbach et l'ASO prend la tête du classement pour finir champion du groupe en remportant le dernier match à domicile devant 150 spectateurs.
L'événement fut dignement fêté !

Avec 61 buts marqués et 17 buts encaissés, l'ASO termine la saison avec la meilleure attaque et la meilleure défense du groupe B.

Nous avons également la surprise d'être classé au fair-play parmi les deux meilleures équipes et jouerons la finale départementale contre Steinbourg ; le gagnant du match rencontrera le finaliste du Haut-Rhin pour le titre de champion d'Alsace.

Il faut souligner également l'excellent parcours en « Coupe De Dietrich ». L'ASO élimine successivement Mertzwiller, Gundershoffen et Niederbronn, mais tombe en finale devant Gumbrechtshoffen 2 -1.

Nous sommes fiers des excellents résultats de notre équipe et remercions la centaine de spectateurs présents à la Westermatt les dimanches après-midi.

Les joueurs ainsi que moi-même dédions cette montée à nos anciens Présidents Albert Fischbach et Philippe Schmidt, et remercions tous ceux qui œuvrent avec conviction et détermination pour notre club.

LES FILLES AUSSI !

À l'aube de la Coupe du Monde des Féminines qui démarre le 26 juin en Allemagne avec la participation de l'Équipe de France, les joueuses de l'ASO n'ont pas démérité en championnat puisqu'elles ont terminé 2e au classement de leur groupe composé de 9 équipes. Je suis persuadé qu'elles ont leur place parmi nous et les encourage à persévérer dans leurs efforts !

Didier Karcher



Debouts, de gauche à droite :

Laure Csuka, Marion Lauth, Sylvia Tresch, Eléna Breger, Marylène Riffel, Audrey Cromer, Stéphanie Faria, Didier Karcher (Président), Cédric Bender (Entraineur)

Accroupis, de gauche à droite :

Roxanne Chloup, Manuella Himber, Pauline Quinones, Élodie Creutz, Audrey Sommer





LE BARBECUE, CRÉATEUR UNIVERSEL DE CONVIVIALITÉ !

Le barbecue, tant attendu par les amateurs, est souvent synonyme de l'arrivée des beaux jours. Il est apprécié pour le farniente auquel invitent es premiers rayons de soleil et la vie au grand air, retrouvés après un pesant hiver.

Apprécié en famille ou avec des amis, il procure convivialité et représente la fête par excellence, le point d'orgue de réunions joyeuses et détendues. Et c'est le cas notamment lors de notre rendez-vous annuel, la désormais célèbre « fête des rues » organisée chaque année par la municipalité.

Comme chaque été, les rues d'Offwiller sont embaumées d'un parfum de grillades et accompagnées de joie de vivre. Le barbecue devient alors un point de ralliement intergénérationnel !

D'ailleurs, savez-vous que le barbecue est également présent dans diverses cultures à travers le monde ?

Barbecue argentin : l'Argentine est un pays où l'élevage bovin est très important. La gastronomie liée à la viande de bœuf fait partie de l'identité des Argentins.

Barbecue roumain : le barbecue à la roumaine, encore appelé gratar, est un phénomène social roumain.

Barbecue russe : en Russie, dans le Caucase et en Asie centrale, il représente un véritable art de vivre.

Dans tous les cas, avant de s'attabler, n'oubliez pas de féliciter le chef cuistot, lequel est un homme le plus souvent...Enfin une occasion pour les femmes de quitter leur tablier !

Irma HILT



BARBECUE CHEZ LA FAMILLE ETTER



BARBECUE CHEZ LA FAMILLE SINGER

MERCI AU CMJ !

Il y a deux ans, la commune d'Offwiller s'est dotée d'un Conseil Municipal des Jeunes. Une élection s'est tenue en suivant les règles démocratiques en vigueur. Les enfants d'Offwiller ont été appelés aux urnes pour élire leurs représentants, comme leurs aînés. C'est ainsi que neuf jeunes âgés de 8 à 14 ans ont été élus. Il s'agit d'une première sensibilisation des plus jeunes aux règles du jeu démocratique.

Au cours des deux ans de ce mandat, le CMJ s'est réuni une fois par mois pour proposer et débattre de leurs idées. Le conseil municipal s'est d'ailleurs doté d'une ligne budgétaire particulière pour faire aboutir les projets lancés par nos jeunes élus. Le lien entre les deux instances était assuré en particulier par M. Philippe Voegele, lui-même conseiller municipal, vice-président de la commission communale école.

Leur mandat arrivant à échéance, la dernière réunion s'est tenue le lundi 6 juin sous la conduite de Frédérique Jund qui a animé les réunions et suivi le travail de cette équipe au cours de ces deux années.

Le bilan est assez conséquent : nous avons pu les voir à côté de leurs aînés lors des manifestations du 13 juillet, ou encore lors de l'inauguration de la station d'épuration. Le CMJ a développé en outre plusieurs projets autour de différents axes :



SÉANCE ORDINAIRE EN MAIRIE

La sécurité, par la mise en place de radars pédagogiques aux entrées du village ; la mise en place prochaine d'abribus après analyse sur le terrain et un placement plus judicieux de certains passages piétons.



SORTIE EN FORÊT

La culture et l'environnement : avec l'élaboration de panneaux explicatifs à différents endroits de la forêt d'Offwiller ou encore une participation au fleurissement de la commune.

L'animation : en organisant deux chasses aux œufs de Pâques pour les plus jeunes ou l'élaboration d'un calendrier destiné aux seniors.



PRÉPARATION DE LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La réunion du 6 juin a permis de faire le bilan en présence de Gertrude Lejeall et Lucie Baltzer du conseil municipal. À l'issue de la séance, les participants ont partagé le verre de l'amitié. Ce fut l'occasion de remercier les jeunes élus pour leur travail. Qui sait, parmi eux se trouve peut-être un futur maire ?

De nouvelles élections seront organisées par la municipalité en septembre prochain, en concertation avec le personnel enseignant.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (2009-2011). DE GAUCHE À DROITE, AU PREMIER RANG : ANTHONY A., MARINE, LUDOVIC, JULIE ET JULIETTE, AU DEUXIÈME RANG : FRÉDÉRIQUE JUND, ALEXIANE, LUCIE BALTZER, YANNICK, GERTRUDE LEJEALL, ANTHONY G. ET VINCENT.

SCÈNES DE VIE

LES HANNETONS ONT INFECTÉ NOTRE FORÊT PENDANT PLUSIEURS SEMAINES. SELON L'ONF, CETTE INVASION N'A AUCUNE CONSÉQUENCE SUR LA SANTÉ DES PEUPLEMENTS.

PREMIER MARCHÉ AUX PUCES DU VILLAGE, ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE D'OFFWILLER.

LES JOUEURS DE PÉTANQUE, D'OFFWILLER ET DE ROTHBACH.





JOURNÉE DE TRAVAIL DU CLUB VOSGIEN..





MONTAGE DE L'AIRE DE JEUX ET DU MOBILIER URBAIN.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA HOULETTE.



LES ENFANTS S'AMUSENT AU MUSÉE D'OFFWILLER.

LE MAIRE TESTE LA SOLIDITÉ DU NOUVEAU MATÉRIEL

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE D'OFFWILLER.

PLANTATION DE POMMES DE TERRE.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIAT, AU FOYER PAROISSIAL D'OFFWILLER

CONVIVIALITÉ CHEZ LES VOISINS GLASSER ET RITTER

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET L'ASSOCIATION SPORTIVE D'OFFWILLER

INCIVILITÉS ET VANDALISME

Les actes d'incivilités et de vandalisme sont de plus en plus nombreux dans nos villages !



VOLS DE FLEURS
À L'ENTRÉE DU VILLAGE.

Dépôts sauvages de déchets, vols, déjections de chiens sur le domaine public, tapages nocturnes, détériorations de biens publics, graffitis, stationnements abusifs… **Ces faits ne peuvent être passés sous silence.** Aussi, la municipalité d'Offwiller use régulièrement de ses pouvoirs de police ; lesquels sont très importants ! Pour prévenir ces actes, les faire cesser et, le cas échéant, poursuivre leurs auteurs.

QUELQUES EXEMPLES :

- dans la rue de la Libération : après plusieurs mises en demeure restées infructueuses, la municipalité a fait mettre en fourrière aux frais du propriétaire une épave automobile qui était restée stationnée de façon discontinue sur l'un des parkings du village.
- dans la rue des Bergers : la municipalité a fait réparer aux frais d'un entrepreneur une portion de trottoirs que celui-ci avait involontairement détériorée avec son poids lourd (coût de la réparation : 1 200 euros HT).
- dans la rue de l'Église : la municipalité a fait remplacer aux frais d'un automobiliste un lampadaire que celui-ci avait malencontreusement embouti (coût de la réparation : 1 750 euros HT).
- dans la rue de la Bleich : la municipalité a fait remplacer aux frais d'un entrepreneur un coffret électrique que celui-ci avait malencontreusement percuté (coût de la réparation : 1 100 euros HT).

Ce qui est regrettable, c'est que la très grande majorité des personnes qui détériorent ainsi des éléments du domaine public se gardent bien de le signaler en mairie ! Fort heureusement, leur identité est toujours retrouvée par la municipalité grâce à la coopération des administrés. Le choix est alors simple : soit ils s'engagent à réparer à leurs frais les dommages causés, soit la commune dépose une plainte pour détérioration de biens publics.



BÊTISE HUMAINE ! AU SITE DU SCHWARZEBARRI OÙ RIEN NE S'ARRANGE ! UNE PERSONNE A DÉCHARGÉ SON CHARGEMENT EN PLEIN CHEMIN D'ACCÈS VERS LE FOND DU SITE. UN TÉMOIN A ASSISTÉ À LA SCÈNE. DES SUITES SERONT DONNÉES

Dans certains cas extrêmes, le litige débouche sur un procès. Ainsi, dans le cadre de la rénovation de l'école élémentaire, en 2002, la commune avait refusé de régler 9 000 euros à une entreprise qui était intervenue sur le chantier, mais dont l'intervention était marquée par d'innombrables malfaçons qu'un homme de l'art, normalement diligent, n'aurait pas commises. L'entreprise assigna alors la commune devant le tribunal administratif de Strasbourg. En 2008, la nouvelle municipalité a fermement décidé de poursuivre la procédure. Après près de dix ans de procédure, les juges strasbourgeois ont rendu leur décision (jugement du 17 février 2011), donnant entièrement gain de cause à la commune. L'entreprise a même été condamnée à payer tous les frais de procédure, ainsi que 1 000 euros de dommages et intérêts.



DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS DEVANT LA PORTE DU LAVOIR (RUE DES TILLEULS)

TRAVAUX : RAPPELS IMPORTANTS

Toute personne qui souhaite engager des travaux dans la commune doit se rendre en mairie AVANT le début des travaux projetés afin d'y déposer, le cas échéant, une déclaration de travaux ou un permis de construire.

Cette obligation vaut pour TOUS les travaux, quels qu'ils soient (construction, réparation, amélioration, ravalement, forage d'un puits…), même pour ceux qui ne modifient pas l'aspect extérieur du bâtiment existant (transformation d'un local déjà existant, changement de destination d'un local…).

Faire des travaux sans autorisation préalable de l'administration fait encourir de lourdes sanctions (fortes amendes pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros, démolition des travaux construits irrégulièrement…).

L'HISTOIRE DU « FRIGO » COLLECTIF SITUÉ DANS LA RUE DE LA DÎME

Cette maisonnette située dans la rue de la Dîme a une histoire très riche.

Construite après la deuxième Guerre Mondiale, elle abritait initialement les pompes qui pompaient l'eau produite par une source située à proximité vers l'ancien réservoir d'eau implanté à l'intersection de la rue des Écoles et de la rue Hanau-Lichtenberg.

Cette eau alimentait toutes les maisons du village. Avec la modernisation du réseau d'eau, l'eau a cessé d'être pompée depuis la rue de la Dîme. C'est à ce moment que la maisonnette a été vidée de ses pompes pour rester vide de toute occupation pendant plusieurs années… Jusqu'au début des années 70 où un congélateur collectif y a été installé !

En effet, à cette époque, rares étaient les familles qui pouvaient s'offrir un congélateur individuel. Aussi, une vingtaine de congélateurs avait été installés dans cette maisonnette à destination des familles d'Offwiller jusqu'au milieu des années 80. On comprend alors qu'à partir de cette époque, cette maisonnette est communément appelée « le frigo ».

Mais avec le développement des congélateurs individuels, le « frigo » collectif de la rue de la Dîme est tombé en désuétude au milieu des années 80. Commença alors une troisième vie pour ce bâtiment qui devînt un espace de stockage du matériel de nos Sapeurs-pompiers… Jusqu'à leur départementalisation, en 2007, date à laquelle la maisonnette est restée vide de toute occupation.



LE FRIGO COLLECTIF DE LA RUE DE LA DÎME.

En décembre 2010, le mur de soutènement situé à l'arrière de la maisonnette s'est complètement effondré. Une réflexion a alors débuté au sein de la municipalité : faut-il réparer ce mur (le coût des travaux était estimé à plusieurs milliers d'euros) ou faut-il vendre le site, en l'état dans la mesure où il n'avait plus aucune utilité pour la commune ? C'est finalement cette deuxième solution qui a été retenue : la maisonnette et son mur d'enceinte ont été vendus en l'état à un proche administré.



LE MUR DE SOUTÈNEMENT SITUÉ À L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT S'ÉTAIT EFFONDRÉ.

LES AVARIES DE LA BORNE À EAU

La borne à eau située à l'extrémité de la rue des Tilleuls, à proximité des jardins, a connu plusieurs avaries au printemps dernier. En cause : la rupture systématique d'un joint intérieur, mais également des actes de malveillance (système forcé etc.). Ces avaries arrivaient au mauvais moment, en pleine période de chaleur.

Après concertation avec les techniciens du SDEA, le Syndicat des Eaux d'Offwiller et environs, propriétaire de la borne, a décidé de réaliser d'importants travaux pour que puissent être évitées, à l'avenir, de nouvelles avaries. Cette borne produit de l'eau parfaitement traitée, comme notre eau du robinet. Elle n'est pourtant pas facturée par le Syndicat des Eaux d'Offwiller et environs à la commune, ce qui constitue une faveur dont chacun doit être conscient. Aussi, en toute hypothèse, la borne doit être maniée sans forçage, avec précaution, afin de ne pas détériorer son mécanisme.





CE POTEAU D'INCENDIE A ÉTÉ REMPLACÉ.

LE COÛT D'UN POTEAU D'INCENDIE

La municipalité a l'obligation d'assurer le service-incendie. C'est dire, en d'autres termes, qu'elle doit tout mettre en œuvre pour livrer aux pompiers l'eau nécessaire en cas d'incendie. Pour cette raison, quarante-quatre poteaux d'incendie jalonnent toutes les rues du village. Leur bon fonctionnement est vérifié tous les deux ans, par les services du SDEA (Syndicat des Eaux et d'Assainissement du Bas-Rhin) implantés à Schiltigheim. Mais, comme toute infrastructure, un poteau d'incendie doit parfois être remplacé en raison de sa vétusté ou son mauvais fonctionnement. Cette année, c'est le cas du poteau d'incendie situé à l'intersection de la rue des Écoles et de la rue Hanau-Lichtenberg. Le coût de ce nouveau matériel est impressionnant : près de 5 000 euros HT pièce !

On comprend alors qu'un poteau d'incendie ne puisse être manié que par une personne habilitée (service des eaux, sapeurs-pompiers…). En effet, il est strictement interdit à un particulier ou à une entreprise privée de le manier, au risque d'en compromettre le bon fonctionnement. Toute personne qui souhaite prendre de l'eau à un poteau d'incendie doit s'adresser impérativement au Syndicat des Eaux d'Offwiller et environs (mairie d'Offwiller).

LE BUDGET DE LA FORÊT EST EXCÉDENTAIRE

Rappelez-vous : pour différentes raisons conjoncturelles (baisse des ventes, crise économique…), le budget de la forêt communale d'Offwiller a affiché en 2009 un résultat déficitaire de près de 50 000 euros (hors loyer de la chasse). La municipalité a immédiatement pris un ensemble de mesures, dont notamment la vente sur pieds. Ces mesures se sont montrées concluantes car, grâce à elles et aux diligences de notre forestier Jean-François Pioli, le résultat de la forêt communale d'Offwiller s'est révélé excédentaire en 2010 : nous sommes passés de près de - 50 000 euros à plus de + 8 900 euros !

LA PRATIQUE DU TENNIS À OFFWILLER

En l'espace de six mois seulement, vous êtes déjà plusieurs dizaines de personnes à vous adonner au tennis sur le nouveau court situé à proximité de la place de la Houlette ! Si vous aussi, vous souhaitez pratiquer ce sport, venez vous inscrire en mairie ! Montant de la cotisation 2011 : 40 euros/an pour une personne adulte ; 20 euros/an pour un enfant âgé de moins de 16 ans.



MOINS DE 4% DE LA FORÊT COMMUNALE EST ENGRILLAGÉE

La forêt communale d'Offwiller est grande de près de 908 hectares. Plusieurs parcelles forestières sont engrillagées afin d'en assurer la pérennité. Précisément, l'engrillagement permet la régénération naturelle de la forêt ; il est décidé par le Conseil municipal sur proposition de l'ONF. Contrairement à une idée reçue, les parcelles engrillagées ne représentent en 2011 que 3,2 % de la surface totale de la forêt (soit 29 hectares engrillagés sur un total de 908 hectares).

LE PRIX DE LA DÉPARTEMENTALISATION

Cela fait maintenant quelques années que les pompiers d'Offwiller ont été départementalisés. Auparavant, leur équipement incombait à la commune. Aujourd'hui, il incombe au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Cette départementalisation, fortement souhaitée par l'État, a cependant un coût pour la commune : près de 17 301,76 euros par an. Cette somme est cependant sans commune mesure avec les innombrables services que nous rendent chaque année les pompiers de la Section d'Offwiller-Rothbach ! Leur présence dans le village est indispensable et rassurant ! Nous leur souhaitons encore une longue vie !

LOGEMENT À LOUER

La commune loue l'un de ses logements situés à l'école élémentaire (rue des Écoles). Ce logement, d'une surface de 70 m2, est libre de suite. Pour tout renseignement, prière de s'adresser à la mairie.

NETTOYAGE DU VILLAGE

En raison d'un effectif réduit, et malgré leurs efforts constants, les agents communaux ont eu quelques difficultés à assurer dans des délais raisonnables le désherbage des trottoirs et places publiques. Aussi, plusieurs élus, villageois et Nekel leur ont prêté mains fortes, spontanément ! Au nom de la municipalité, mille mercis pour cette aide qui montre que, dans nos villages, la solidarité n'est pas un vain mot !



UN EXEMPLE POUR TOUS

LE SUCCÈS DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune connaît un franc succès avec, en moyenne, 600 connections par mois. Ce site est mis à jour presque quotidiennement. C'est une véritable mine d'informations ! Connectez-vous sans modération (www.offwiller.fr) !



SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ DANS



LE RUISSEAU DE L'ASPENTHAL

Lors d'une récente réunion en mairie d'Offwiller, en présence de représentants de l'ONF, du Parc naturel régional des Vosges du Nord, du Club Vosgien, du garde forestier, du Maire, des Adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux, a été abordé le projet de réhabilitation du cours d'eau et de l'espace humide se situant en forêt d'Offwiller, dans la vallée reliant Zinswiller à Baerenthal, au lieu-dit de l'*Aspenthal*.



C'est dans le cadre du programme **Natura 2000**, ayant pour but la constitution d'un réseau écologique européen, tant au niveau des prairies, de la forêt et des marais que va être réalisé ce projet.

Retenus par l'État, ces travaux sur le site de l'*Aspenthal* s'élèveront à près de 34 000 euros. Ils seront financés à hauteur de 50% par le Ministère de l'Écologie et à hauteur de 50% par l'Union Européenne. Dans un premier temps, la commune devra néanmoins avancer les fonds pour ensuite se faire rembourser intégralement.

En France, c'est dès le début des années 90 que des sites ont été désignés pour la protection de l'habitat et des espèces.

Dans les Vosges du Nord a ainsi été retenu le site de la Haute Moder, regroupant le Rothbach, la Zinsel, la Moder, le Schwarzbach et le Rothenbach représentant 278 kilomètres de cours d'eau, s'étendant sur 3 978 hectares, cours d'eau et fonds de vallée confondus et se situant sur 33 communes.

La raison pour laquelle le choix s'est porté sur le site de *l'Aspenthal* est liée au fait que la totalité du cours d'eau se trouve en forêt d'Offwiller. Il est plus facile pour les initiateurs du projet d'obtenir l'accord d'un seul intervenant, plutôt que de devoir l'obtenir de la part de plusieurs. Les démarches à effectuer sont forcément moins nombreuses et le projet peut être bouclé plus rapidement et avec une certaine cohérence.



LE COURS D'EAU TRAVERSANT LE CHEMIN D'EXPLOITATION SERA RÉHABILITÉ

L'ASPENTHAL



L'HABITAT DES DIFFÉRENTS BATRACIENS PRÉSENTS SUR LE SITE, DONT LA GRENOUILLE BRUNE, SERA PROTÉGÉ.



LE CUIVRÉ DES MARAIS



LE GOMPHE SERPENTIN

L'objectif des travaux est de mettre en valeur les espèces existantes, de préserver la faune et la flore en agissant sur les cours d'eau et les zones humides, tout en réduisant au maximum l'impact de l'homme sur les milieux aquatiques.

Très souvent, les sites en question sont menacés par différents facteurs, tels que les curages et les étangs de barrage dégradant les milieux aquatiques, les rectifications des cours d'eau, les ouvrages mal adaptés et dimensionnés, la gestion forestière (stockage sur des cours d'eau et des zones humides, départ de sable, plantations) et l'agriculture.



BORNE DÉLIMITANT LA FORÊT D'OFFWILLER EN AMONT DE LA ZONE HUMIDE

Deux objectifs principaux sont poursuivis par le programme **Natura 2000** :

- objectif n°1 : **préserver la flore**, et notamment les rivières sur grès, les prairies alluviales, les tourbières, les marais, les falaises siliceuses, les fougères, les forêts alluviales, les hêtraies et chênaies ou encore les tourbières boisées.
- objectif n°2 : **préserver la faune**, et notamment le cuivré des marais (papillon), le cerf-volant, le gomphe serpentin (libellule), l'écrevisse à pieds rouges, le grand murin et le murin (chauve-souris), la lamproie de planer et le chabot (poissons) ou encore le lynx.

Suite à l'approbation du projet par le Conseil municipal, il sera procédé à la restauration du lit naturel du cours d'eau de l'*Aspenthal*, d'aménager la zone humide et ses abords, et d'adapter la desserte forestière. Les travaux seront réalisés d'ici l'automne prochain. Gageons qu'il s'agit d'un très beau projet qui plus est, se réalisera à l'occasion de l'année internationale de la forêt !

Dominique Diffiné



OUVRAGES EN GRÈS ET BUSES SERONT REMPLACÉS CAR ILS EMPÊCHENT LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE.

LE BALISAGE DU CLUB VOSGIEN

Le Club Vosgien d'Offwiller entretient et balise un réseau de 63 km de sentiers.

Créé en 1872 dans le but de promouvoir et de faciliter l'accès au Massif Vosgien, le Club Vosgien a été très vite confronté au problème du balisage. En effet, il fallait trouver un système permettant d'amener les randonneurs de façon simple et sûre d'un point A vers un point B.

Dès 1902, Kurt Mündel a envisagé l'utilisation des couleurs. En 1942, Alfred Gässler, dans son fascicule « *Richtlinien für die Bezeichnung der Wanderwege in den Vogesen* », a donné les premières directives pour harmoniser le balisage. On y trouvait les signes suivants : rectangle, triangle, losange, croix, disque, chevalet et trait. En 1952, avec le développement de l'automobile, le Club Vosgien a créé les sentiers auto pédestres ainsi qu'un nouveau signe : l'anneau circulaire. En 1979, un dernier signe est venu compléter la panoplie : le rectangle barré de blanc. Un an plus tard, dans le but d'homogénéiser l'esthétique sur l'ensemble du Massif Vosgien, le comité central publia « *Le Club Vosgien et la signalisation des sentiers* ». En 1988, le rectangle blanc a été imposé comme fond pour tous les signes. 1996 fut l'année d'édition de la « *Charte du balisage des itinéraires pédestres* ». Enfin, en 2007 a été édité le « *Guide du balisage* », référence actuel pour tous les travaux de balisage.

Il est à noter que les signes du Club Vosgien sont déposés à l'Institut National de la Propriété Industrielle à Paris.



Le balisage obéit donc à des règles précises : les dimensions des plaquettes, des panneaux, des signes, la police et la taille de l'écriture, les espaces ou encore les marges sont normalisés !

Le « taquet », petite entretoise en bois, est obligatoire pour éviter l'absorption des plaquettes par l'arbre. Depuis quelques années, le Club Vosgien utilise des clous en aluminium par respect pour les bûcherons et autres personnes qui sont amenées à tronçonner ou scier les arbres.

Les signes se déclinent en 4 couleurs et 8 formes :

- 3Les **rectangles** sont utilisés pour les sentiers de grande randonné qui sillonnent les Vosges, du Nord au Sud. Le rectangle rouge GR5-53 qui passe derrière la Redoute a été créé en 1897 et couvre une distance de 388 km.
- Les **losanges** sont utilisés pour les sentiers interdépartementaux généralement orientés d'Est en Ouest.
- Les **rectangles barrés de blanc** sont réservés aux accès ou à des variantes de GR.
- Les **anneaux** servent à baliser les circuits auto pédestres habituellement au départ d'un parking et dont le temps de marche ne dépasse pas 3 heures.
- Les **disques** sont en principe utilisés pour des sentiers circulaires dont la durée est plus longue que 3 heures.
- Enfin les **triangles, croix et chevalets** servent à baliser les sentiers locaux de liaison et de petite randonnée.

Les temps affichés sur les plaquettes sont donnés à titre indicatif ; il est évident qu'un septuagénaire se promenant le dimanche après-midi ne marchera pas à la même vitesse qu'un randonneur aguerri. Mais, là aussi, le Club Vosgien utilise les mêmes méthodes de calculs basées sur la longueur du circuit et sur sa pente, positive ou négative, sur l'ensemble du Massif Vosgien.

SORTIES MENSUELLES CLUB VOSGIEN

Chaque premier mercredi du mois
Départ à la Mairie d'Offwiller à 14 heures

Contacts M. Robert KARCHER **Tél. 03 88 89 35 23**
M. Charles LEININGER **Tél. 03 88 89 31 64**

L'UNIAT PRÈS DE CHEZ VOUS

Permanence à Offwiller 2011
Tous les 2e mardis des mois impairs de 16h à 17h
(11 janvier, 8 mars, 10 mai, 12 juillet, 13 septembre et 8 novembre) à la mairie d'Offwiller

JUILLET

SA 2 ET DI 3	Tournoi ASO		
	Stade - Salle polyvalente - Sur inscription	M. Karcher	03 88 89 36 21
DI 10	Karting - ESO		
	Meisenthal - 9h - Sur inscription	M. Scherer	03 88 89 30 88
DI 10	3e fête des tracteurs d'antan, Tracteurfescht		
	Chalet Wissbach - 10h	M. Schaefer	06 16 18 60 06
ME 13	Cérémonie - Fête nationale		
	Monument aux Morts - 20h	Mairie	03 88 89 31 31
DI 17	Fête d'été de l'amicale des Sapeurs Pompiers		
	Chalet Wissbach - 14h	M. Leonhart	03 88 89 38 41
DI 31	Fête d'été de l'Harmonie d'Offwiller		
	Chalet Wissbach - 14h	M. Schmidt	03 88 89 34 52

AOÛT

SA 6	Rando - marathon de 42 km Offwiller à Bitche - Club Vosgien		
	Retour en bus - 6h30	M. Leininger	03 88 89 31 64
DI 28	Tournoi des jeunes - ASO		
	Stade - Salle polyvalente	M. Karcher	03 88 89 36 21

SEPTEMBRE

DI 11	Club Vosgien - Randonnée		
	Déplacement en voiture particulière - Circuit des Pierres région Wingen sur Moder - 1 journée	M. Friedrich	03 88 89 33 94
SA 24	Marche de nuit - Association Nekel		
	Départ Mairie - 18h	M. Diffine	03 88 89 30 63

OCTOBRE

DI 2	Fête des récoltes		
	Église - 10h	M. Le Pasteur	03 88 89 30 45
	Club Vosgien - Sortie en forêt, commentée par le garde forestier		
	Forêt d'Offwiller - 14h	M. Leininger	03 88 89 31 64
DI 23	Club Vosgien - Sortie de clôture et Repas du Soir		
	Forêt d'Offwiller - Foyer ½ journée	M. Leininger	03 88 89 31 64
SA 29	Messti - Soirée Tarte Flambée - ASO		
	Salle polyvalente - 19h	M. Karcher	03 88 89 36 21
DI 30	Messti		
	Place de la Houlette - 14h		
	Soirée récréative - ASO		
	Salle polyvalente - 17h	M. Karcher	03 88 89 36 21
LU 31	Soirée harengs		
	Chalet Wissbach - 17h 30	M. Schmidt	03 88 89 34 52

NOVEMBRE

DI 13	Sortie de clôture du CV Niederbronn-Reichshoffen		
	avec repas au restaurant	M. Leininger	03 88 89 31 64
DI 20	Culte en souvenir des défunts		
	Église - 10h	M. Le Pasteur	03 88 89 30 45
DI 27	Vente paroissiale		
	Foyer - 14h	M. Le Pasteur	03 88 89 30 45

DÉCEMBRE

DI 4	Sainte Barbe - Sapeurs Pompiers		
	Restaurant - 12h	M. Leonhart	03 88 89 38 41
SA 10	Club Épargne		
	Salle polyvalente - 20h	M. Ritter	03 88 89 30 62
DI 11	Fête de Noël des personnes âgées		
	Foyer - 12h	Mairie - CCAS	03 88 89 31 31
JE 29	Sortie hivernale Club Vosgien		
	Repas de midi au restaurant 1 journée	M. Leininger	03 88 89 31 64

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2011

La municipalité n'oublie pas ses aînés !

De décembre 2010 à juin 2011, plusieurs grands anniversaires ont été célébrés dans notre village. À chaque fois, le Maire accompagné par ses adjoints et du pasteur Denis Klein s'est rendu chez les jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations de la commune. Qu'ils nous soient permis une nouvelle fois de leur souhaiter une très bonne santé, beaucoup de moments de joie au sein de leur famille ainsi que mille et une autres bonnes choses encore !

Le 7 décembre 2010, Hélène Metz née Weil a fêté son 80e anniversaire



Née à Offwiller le 7 décembre 1930, elle s'est mariée avec Robert Metz originaire de Haguenau et malheureusement déjà décédé le 14 août 1980. Leur mariage a été célébré le 31 octobre 1952 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, en l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus deux garçons. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Metz compte trois petits-enfants. Sa vie durant, Madame Metz s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation des enfants. Elle a également fait partie de la chorale d'Offwiller pendant près de 25 ans.

Le 18 décembre 2010, Louise Hebting née Baltz a fêté son 85e anniversaire



Née à Seremange, en Moselle, le 18 décembre 1925, elle s'est mariée avec Pierre Hebting originaire d'Elsasshausen-Froeschwiller et malheureusement déjà décédé le 25 janvier 2008. Leur mariage a été célébré le 22 avril 1950 en la mairie d'Offwiller par Georges Glasser puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union est issu un garçon. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Madame Hebting compte quatre petits-enfants et déjà quatre arrières petits-enfants. Madame Hebting exerca tout d'abord le métier d'aide comptable, en Moselle puis en Allemagne, avant d'intégrer l'usine De Dietrich implantée à Zinswiller de 1968 à 1981, année de sa retraite. Durant de nombreuses années, elle fit également partie de l'association du foyer paroissial d'Offwiller. Toujours indépendante, Madame Hebting aime lire.

Le 26 décembre 2010, Lydia Glasser née Diffiné a fêté son 85e anniversaire



Née à Offwiller le 26 décembre 1925, elle s'est mariée avec Glasser Philippe malheureusement décédé le 17 mai 1973. Leur mariage a été célébré le 30 décembre 1953 en la mairie d'Offwiller par le maire Glasser Georges puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union est issu un fils. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Mme Glasser compte deux petits-enfants. Après l'école primaire, Mme Glasser aida ses parents dans leur exploitation agricole avant d'aller travailler en tant qu'employée de maison dans une famille à Strasbourg. En 1950, elle revint à Offwiller où, avec son mari, elle exploita la boucherie et le restaurant «Au lion d'or» jusqu'au 1er mai 1971. Aujourd'hui, Mme Glasser s'adonne aux joies du jardinage. Elle aime également se promener dans la forêt jouxtant son domicile. Guide au Musée d'Offwiller, elle est encore membre du Club Vosgien du village et participe régulièrement aux rencontres du 3e âge.

Le 4 janvier 2011, Jacqueline Gross née Veit a fêté son 85e anniversaire.

Le 9 janvier 2011, Robert Koell a fêté son 85e anniversaire



Koell Robert, né à Rothbach le 9 janvier 1926, vient de souffler ses 85 bougies. Après l'école primaire, il a choisi de suivre une formation par alternance au lycée technico-commercial puis dans une usine de textile de Haguenau jusqu'en 1943. Pendant la seconde Guerre Mondiale, il a été incorporé de force parmi les "Malgré-Nous". Après une captivité en Russie, il est revenu à la maison en octobre 1945. Dans un premier temps, M. Koell a été employé à l'usine De Dietrich pendant 10 ans. Puis, il a choisi de déménager à Molsheim pour y occuper un poste de responsable des expéditions et du transport au sein de la société Néolux-Osram. Plusieurs années plus tard, il s'est fait embaucher en qualité de délégué commercial par la laiterie de Strasbourg où il est resté pendant près de 20 ans. En 1948, il s'est marié avec Berthe Dorn d'Offwiller. Il est père de deux filles et d'un garçon, trois fois grand-père et depuis un an arrière-grand-père. Au moment de sa retraite, il a décidé avec son épouse de s'installer à Offwiller où il passe son temps au jardinage.

Le 16 janvier 2011, Jean-Paul Oertlin a fêté son 80e anniversaire



Né à Colmar le 15 janvier 1931, il s'est marié en 1954 avec Lydie Tillmann originaire de Neuwiller-Lès-Saverne. De cette union sont issus un garçon et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, M. Oertlin compte déjà trois petits-enfants. Employé de l'Éducation Nationale, M. Oertlin a exercé le métier d'instituteur, d'abord dans le département du Haut-Rhin (1951-1954), puis dans celui du Bas-Rhin, précisément à Zinwiller (1954-1957) puis à Offwiller (de 1957 jusqu'à sa retraite). À Offwiller, M. Oertlin a été bien plus qu'un Maître d'école dans la mesure où il a participé, sans relâche, à la vie publique et associative du village. En 1963, il a concouru à la création de la section locale du Club Vosgien dont il a assuré la présidence pendant de nombreuses années. Dans le même temps, en 1976, il a contribué à la création de l'association des Amis du Musée d'Offwiller qu'il a également présidée très longtemps et dont il est encore aujourd'hui le Conservateur. M. Oertlin a encore dirigé la chorale paroissiale



d'Offwiller de 1988 à 1998. Enfin, il n'a pas hésité à s'engager dans l'action communale puisqu'il a siégé au Conseil municipal de 1977 à 1995. Le jour de son anniversaire, le Maire Patrice Hilt, accompagné de ses Adjoints et du pasteur Denis Klein, a présenté au jubilaire les vœux et les félicitations de la commune. Il l'a notamment remercié pour son immense engagement pour le village et pour toutes les actions qu'il a pu mener durant toutes ces années pour le plus grand bonheur des villageois. Un arrangement floral lui a été offert à cette occasion… ainsi qu'un grand paquet de réglisse, laquelle a toujours été la friandise préférée de l'ancien Maître d'école.

Le 4 mars 2011, Lydia Dorn née Fischbach a fêté son 85e anniversaire.

Le 14 mars 2011, François Franco a fêté son 80e anniversaire



Né à Copertino (Italie) le 14 mars 1931, il s'est marié le 9 septembre 1960 avec Alice Fischbach originaire d'Offwiller. De cette union sont issus un garçon et une fille malheureusement déjà décédée. Pendant de longue année, M. Franco était employé par les établissements Lutz et Kinkel implantés à Mulhouse. Avec son épouse, il profite d'une retraite bien méritée, au milieu de son fils et de sa belle-fille.

Le 31 mars 2011, Hélène Willem née Weil a fêté son 80e anniversaire.

Le 17 avril 2011, Irène Karcher née Baltz a fêté son 80e anniversaire



Née à Seremange (Moselle) le 17 avril 1931, elle s'est mariée le 31 mai 1952 avec Karcher Charles né à Haguenau. Le mariage civil a été dirigé par la maire Georges Glasser. Quant au mariage religieux, lequel eu lieu le même jour en l'église d'Offwiller, il a été célébré par le pasteur Georges Kuhn. Deux enfants sont issus du couple : un garçon et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, Mme Karcher compte quatre petits-enfants et déjà un arrière-petit-enfant.

Le 28 mai 2011, Madeleine Stucki a fêté son 93e anniversaire



Née à Offwiller le 28 mai 1918, Madeleine Stucki née Reinhardt s'est mariée avec Charles Stucki originaire de Sparsbach et malheureusement décédé en 1988. Leur mariage a été célébré le 15 août 1947 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Kuhn. Avant sa retraite, Madame Stucki travaillait pour le compte des établissements Bata de Sarrebourg puis de l'entrepreneur Charles Jund d'Offwiller. Elle a également été membre pendant de nombreuses années du Club Vosgien d'Offwiller

Le 11 mai 2011, Georges Gerber a fêté son 85e anniversaire



Né le 11 mai 1926 à Niederbronn-les-bains, il s'est marié avec Marguerite Leininger. Leur mariage a été célébré le 19 octobre 1951 en la mairie d'Offwiller par le maire Georges Glasser puis, le lendemain, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus un garçon et une fille. Avec le temps, la famille s'est agrandie. Aujourd'hui, M. Gerber compte déjà cinq petits-enfants et quatre arrières petits-enfants. Toute sa vie durant, M. Gerber s'est occupé d'une petite exploitation agricole. En 1944, il a été incorporé de force au RAD pendant près de quatre mois. En 1961, il a intégré les établissements De Dietrich de Reichshoffen. Aujourd'hui, il profite d'une belle retraite : jardinage, petits travaux… sont ses activités quotidiennes. Il aime également à s'occuper de ses animaux de basse-cour et de ses arbres fruitiers. Il est très attaché au dialecte et à la culture alsacienne.

Le 12 juin 2011, Anne Zech née Kuhn a fêté son 85e anniversaire



Née à Hohfrankenheim le 12 juin 1926, elle s'est mariée avec Paul Zech originaire de Eguisheim et malheureusement décédé le 8 juillet 1992. Leur mariage a été célébré le 16 juillet 1949 en la mairie de Strasbourg. Du couple, dont est issu un garçon, s'est finalement installé à Offwiller. Toute sa vie durant, Mme Zech s'est occupée de l'entretien du ménage et de l'éducation de son enfant. Depuis quelques années, elle profite pleinement de son temps libre pour voyager. Elle a également la joie d'être entouré quotidiennement de sa famille, laquelle s'est agrandie de deux petits-enfants.





NOCES DE DIAMANT

Le 3 février 2011, les époux Ottmann ont fêté leur 60e anniversaire de mariage.



Cela fait maintenant 60 ans que Catherine Drebus originaire d'Offwiller est unie à Eugène Ottmann né à Niederbronn-les-bains. Leur mariage civil a été célébré à Offwiller le 3 février 1951 par le maire Georges Glasser puis, le même jour, à l'église du village par le pasteur Georges Kuhn. De cette union sont issus quatre filles et quatre garçons. Le temps passant, la famille s'est peu à peu agrandie de vingt-et-un petits-enfants et déjà dix-neuf arrières petits-enfants. Toute sa vie durant, Eugène Ottmann a travaillé dans les établissements De Dietrich. Dans le même temps, il animait également les fêtes, bals et autres manifestations de la région avec un orchestre qu'il avait créé. Quant à son épouse, elle s'est occupée à entretenir e ménage et élever les enfants ainsi que certains petits-enfants. Depuis plusieurs années, les époux Ottmann profitent d'une retraite bien méritée. Le jardinage ou encore les promenades constituent leurs joies quotidiennes. Bien évidemment, grand mélomane, Eugène écoute de la musique à la radio des heures durant. Tous deux sont extrêmement fiers de leurs enfants.

Société de Musique
M. Bernard SCHMIDT, Président
Tél. 03 88 89 34 52

Amicale des Sapeurs Pompiers
M. Olivier LEONHART, Président
Tél. 03 88 89 38 41

Club Vosgien
M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64 ou 06 83 56 04 17

Club Épargne
M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association du foyer
M. Thierry FISCHBACH, Président
Tél. 03 88 89 36 31

Conseil presbytéral
M. le Pasteur Denis KLEIN, Président
Tél. 03 88 89 30 45

Association Sportive Offwiller
M. Didier KARCHER, Président
Tél. 03 88 89 36 21

Association des amis du Musée
M. Charles LEININGER, Président
Tél. 03 88 89 31 64

Association Nekel
M. Pierre DIFFINE, Président
Tél. 03 88 89 30 63

Association ESO RACING TEAM
M. Serge SCHERER, Président
Tél. 03 88 89 30 88

Club de gymnastique
Mme Patricia KARCHER, Présidente
Tél. 03 88 89 36 93

Section locale UNIAT
M. Gérard RITTER, Président
Tél. 03 88 89 30 62

Association LAF 67
M. Henri PFEIFFER, Président
Tél. 03 88 89 33 96

Association S'Elsässer Old Timer Tractor Team
M. Dominique SCHAEFER, Président
Tél. 06 16 18 60 06

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Commission
«Communication et relations publiques»

Président : Patrice HILT
Vice - présidente : Séverine HAMANN

Membres : Dominique DIFFINÉ • Irma HILT • Luc SAEMANN • Pierre FLAMANT • Lucie BALTZER • Christian JUND



PERMANENCES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES À LA MAIRIE D'OFFWILLER

Tous les 2e jeudis du mois sur RDV
Contact : Mme Catherine HUSER
Tél. 03 88 05 86 86

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

2 rue des Sœurs 67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00
Du lundi au vendredi :
le matin de 8 h 30 à 11 h 45, l'après-midi de 13 h 30 à 16 h
Fermée à 15 h le vendredi

PERCEPTION DE MERTZWILLER

29 rue de la Gare 67580 MERTZWILLER
Tél. 03 88 90 31 45
Lundi : 8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Mardi et Jeudi : 8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 16 h
Mercredi : 8 h 15 à 12 h
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES MAIRIE D'OFFWILLER

Lundi et Jeudi : 10 h à 12 h
Mardi : 16 h à 18 h
Vendredi : 17 h à 18 h 30

DÉCHETTERIE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Tél. 03 88 09 61 90
Mardi au samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
À compter du 8 août, fermée pendant cinq mois pour cause de travaux. Pendant ces travaux, prière de se rendre à la déchetterie de Mertzwiller.

•Valblor-Groupe Graphique F-67 Illkirch 11060899

Mairie d'Offwiller
17a rue de la Libération
67340 OFFWILLER
Téléphone : 0388893131
Télécopie : 0388893864
e-mail : mairie.offwiller@wanadoo.fr
Site : www.offwiller.fr